Image not found or type unknown

Déposer plainte pour détournement de courriers

Par **Harry Stote**, le **26/11/2008** à **22:53**

Ayant été expulsé de mon appartement (je suis actuellement en attente de passer en surendettement auprès de la Banque de France) mon ancien bailleur n'a pas voulu me rendre mon courrier qu'il a systématiquement récupéré pendant plusieurs mois avant que j'ai retrouvé un appartement, et donc une nouvelle adresse.
Une voisine m'a apporté son témoignage écrit car une fois le gardien lui a donné mon courrier qu'il venait de recevoir, en lui disant que normalement il ne le devait pas car le bailleur voulait le récupérer.
J'ai envoyé une mise en demeure au bailleur le 12 septembre 2007, restée sans réponse.
Comment puis-je déposer une plainte? Je ne sais pas comment faire, auprès de qui, et surtout je n'ai pas les moyens de prendre un avocat pour faire les démarches.
Je suis à Paris.
Et une telle plainte peut-elle aboutir, avec des dommages et intérêts??
Vu ma situation, et la "légèreté" du bailleur, j'avoue que ça m'intéresserait!

Merci de vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés